

MAGAZINE COMMUNAL

BEN-AHIN
& TIHANGE

mag

Le collège communal
vous souhaite de...

Joyeuses fêtes



2024

Prévention ■ P.08

2 700 000 € POUR LUTTER
CONTRE LE SANS-ABRISME

Dossier spécial ■ P.04

UN BUDGET 2024
AMBITIEUX POUR
UNE VILLE EN
MOUVEMENT

N° 83 ■ DÉC 2023 | JAN 2024

Joyeuses Fêtes



TREVI

RASQUAIN



Édito

HM N° 83 ■ DÉC | JAN 2024

Chères Hutoises, Chers Hutois,

En cette période de festivités, le Collège communal tient à vous adresser ses vœux les plus sincères pour l'année nouvelle. Que celle-ci soit empreinte de bonheur, de réussite et de moments partagés avec vos proches.

Comme de coutume, en cette période de fête, la Ville se pare d'une ambiance chaleureuse et conviviale. Profitez des nombreuses animations programmées dans le cadre des plaisirs de Noël !

À l'intérieur de ce magazine, nous vous invitons à plonger au cœur des actions qui façonnent Huy. Découvrez le budget communal tel un véritable reflet de nos engagements : il reprend les grands -et moins grands mais tout aussi importants- projets qui contribuent chaque jour à l'optimisation de notre ville.

Dans ces pages, nous vous dévoilons d'ailleurs « les dessous » de la nouvelle cité administrative, l'un des projets phares de cette législature, qui témoigne de notre volonté de moderniser et mutualiser nos services afin de mieux répondre à vos attentes et à celles du personnel communal.

Au nom du Collège, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024.

Pour le Collège communal,
Éric DOSOGNE, votre bourgmestre f.f.

Sommaire

- 04 ■ Dossier spécial : budget 2024
- 06 ■ Cité administrative
- 08 ■ Prévention
- 10 ■ Environnement & Énergie
- 11 ■ Commerces
- 11 ■ CHRH
- 12 ■ Divers
- 14 ■ Wallonie
- 15 ■ Sécurité
- 16 ■ Agenda

i www.huy.be

Newsletter, inscrivez-vous !



Ville de Huy
(Officiel)



VilledeHuy



villedehuyofficiel



Ville de Huy
Officiel

Huy mag n° 83 - DÉC/JAN 24. Éditeur responsable : Éric Dosogne, bourgmestre f.f. // Coordination rédactionnelle : Service communication, tél. 085/21 78 21 - communication@huy.be / Régie publicitaire : FedCom, tél. 0495/92 89 39 - commerce@visithuy.be // Prochaine parution : 07 FÉV 2024

Avec elle, un condensé des dernières actus et événements majeurs à ne pas manquer !
Inscrit ?



57 millions d'investissements pour une ville en mouvement

Un budget ancré dans nos réalités actuelles et résolument tourné vers l'avenir



Un budget ordinaire de 59,5 millions €

Il comprend les recettes et les dépenses dites « récurrentes ». Il assure à la Ville des revenus réguliers, un fonctionnement quotidien lui permettant de mener à bien ses différentes politiques, une gestion des emprunts et de la dette et un financement partiel des projets extraordinaires. Le budget 2024 est présenté avec un boni à l'exercice propre de 6.691.133 € et à l'exercice global de 3.528.277 €

Frais de personnel : 25,5 millions €*

Fonctionnement : 6,5 millions €

Tansferts : 17,6 millions €**

Dette : 5,9 millions €

Prélèvements : 3,6 millions €

* soit 587 personnes dont 374,74 équivalents temps plein

** Principales dépenses de transferts

CPAS : 5,9 millions € // Police : 6 millions € // Zone de secours : 1,1 millions € // Crèche Petit à Petit : 600.000 € // Régie sportive : 1,3 millions € // Centre culturel : 210.000 € // Office du Tourisme : 125.000 €.

Le budget 2024 élaboré par le collège communal s'inscrit dans la continuité des précédents à savoir ancré dans nos réalités actuelles et résolument tourné vers l'avenir. Il illustre sa volonté de garantir un service au citoyen optimal et d'accentuer ses actions en faveur d'un cadre de vie agréable, propre et sécurisé. Après l'esplanade Batta, d'autres projets structurants contribuant à l'amélioration de l'espace public et à la redynamisation de la ville tels le téléphérique et le centre aquatique vont être finalisés. 2024 verra aussi d'autres projets majeurs comme la cité administrative, l'école d'Outre-Meuse ou la rénovation de la Bibliothèque franchir des étapes importantes.

Un budget extraordinaire de 57 millions €

Il représente l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal. En d'autres termes, il s'agit des subsides et des investissements pour l'année à venir. À titre d'exemple, voici, ci-après, quelques projets qui seront poursuivis ou réalisés en 2024.

Voiries et communication : 8.046.499 €

Tourisme & attractivité : 1.350.000 €

Enseignement : 10.881.471 €

Culture-Sports-Jeunesse : 2.383.950 €

Patrimoine communal : 25.356.000 €



Les principaux investissements du budget extraordinaire concernent...



Voiries et communication : 8.046.499 €

De nombreuses réfections de voiries, totales ou partielles, sont prévues : rue de l'Harmonie, rue l'Apleit, rue du Centre, rues Portelette et des Trois Ponts, chemin des Chapelles (Mur de Huy), rue Yerpen, rue Nicolas Jadot (Wallonie cyclable), place Preud'Homme, rue du Pairon et parvis de l'église à Statte, rue des Frères mineurs, rue Grégoire-Bodart, rue de la Fabrique et amorce de la rue de la Vallée, rue de Wawehaye, rue du Bois des Rois. Il est également prévu de rénover l'éclairage place des Italiens, de verdiriser le parking Legrand, de rénover le pont romain dans la vallée de la Solières, de créer des parkings rue Axhelière, de finaliser le cheminement doux entre la chaussée de Liège et la gare, de placer un éclairage intelligent sur la liaison cyclo-piétonne à Saint-Étienne-Au-Mont, de procéder, au Poyoux Sarts, à des travaux de sécurisation suite aux inondations ou encore à la réfection du parking Vieille Chaussée de Statte.

Tourisme et attractivité de la Ville : 1.350.000 €

Ce poste prévoit l'installation de panneaux d'affichage électronique en ville, la création de balisage pour les parcours trail/VTT, l'aménagement d'une aire de stationnement pour motor-homes au port de Statte (400.000 €), le réaménagement et la sécurisation du couloir d'accès au téléphérique à La Sartre, la fourniture de garde-corps pour le panorama du fort, les aménagements du parc Poswick co-construit avec les riverains (750.000 €), l'achat d'un nettoyeur haute pression ou encore de bulles à verres enterrées.

Enseignement : 10.881.471 €

Avec un investissement de plus de 10 millions € la construction de la nouvelle école à Outre-Meuse constitue le dossier emblématique du poste enseignement. Les autres dépenses consistent en l'acquisition de matériel (lave-vaisselle, mobilier, plaine de jeux, poubelles, stores...) ou en des opérations de rafraîchissement dans certains de nos établissements scolaires.

Culture-Sports-Jeunesse : 2.383.950 €

La Bibliothèque et les autres locaux du bloc bas du Quadrilatère vont être rénovés pour un montant de 1.818.950 €. À celui-ci s'ajoutent des investissements en faveur de la Mézon et l'Atelier rock, du Hall omnisports, du Centre culturel, du Couvent des Frères mineurs, des maisons de quartier St-Hilaire et le Mazet. 30.000 € sont aussi destinés à l'acquisition d'une œuvre d'art pour le rond-point du pont Baudouin et 20.000 € pour la réalisation d'une fresque murale à l'occasion du projet « Art en ville ».

Patrimoine communal : 25.356.000 €

Un budget de 18 millions € est prévu pour la construction de la cité administrative et 4,5 millions € pour l'acquisition de logements destinés à différents aménagements sur une rive gauche en pleine mutation. Les autres dépenses concernent notamment la réalisation de travaux énergétiques à la caserne des pompiers, des travaux de rénovation et d'isolation au Centre Nobel ou encore la rénovation d'une maison à l'occasion du projet sans-abrisme (projet à découvrir page 8-9).

Retrouvez le budget en détails ICI



Cité administrative



Les contours de la cité administrative se dessinent

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le dossier de construction de la cité administrative avec l'approbation par le conseil communal de l'avant-projet réalisé par le bureau d'étude Archipelago-Blaffart-Ciplet.

La nouvelle cité administrative a été pensée afin d'augmenter les synergies entre le CPAS et la Ville, les différents services de la Ville eux-mêmes et de réaliser diverses économies d'échelle.

Le bâtiment, basse énergie, comptera cinq étages et s'inscrit dans la volonté de la Ville de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

Afin de permettre une meilleure accessibilité aux citoyens, 60 places de parking seront créées sur le site. Elles seront réservées aux citoyens, le temps de leurs démarches, et aux véhicules de service. Juste en face, 100 autres places de parking seront créées. Enfin, un autre parking sera aménagé rue Aux Ruelles ; il comptera 140 places.

Le choix du collège d'implanter la cité administrative à cet endroit correspond à sa volonté de revitalisation de la rive gauche. Afin d'associer les riverains à ce projet qui va redessiner le quartier, le parc de la cité administrative est imaginé dans le cadre d'une participation citoyenne (lire p. 7).

Il est à noter que dans le cadre du Plan de Développement Urbain imaginé pour la rive gauche, un projet d'aménagement des abords du site de la cité administrative a été rentré dans une optique d'obtention de subsides régionaux.

Pour rappel, actuellement, les locaux de l'administration communale et du CPAS sont répartis dans de nombreux bâtiments qui sont souvent vétustes, gros consommateurs d'énergie, peu adaptés aux besoins du personnel et des citoyens et même souvent difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le but est donc clairement d'améliorer les conditions d'accueil et de travail mais aussi de faire à moyen terme d'importantes économies.

*Revitalisation
du quartier rive
gauche & mise en
œuvre de politiques
énergétiques
durables*

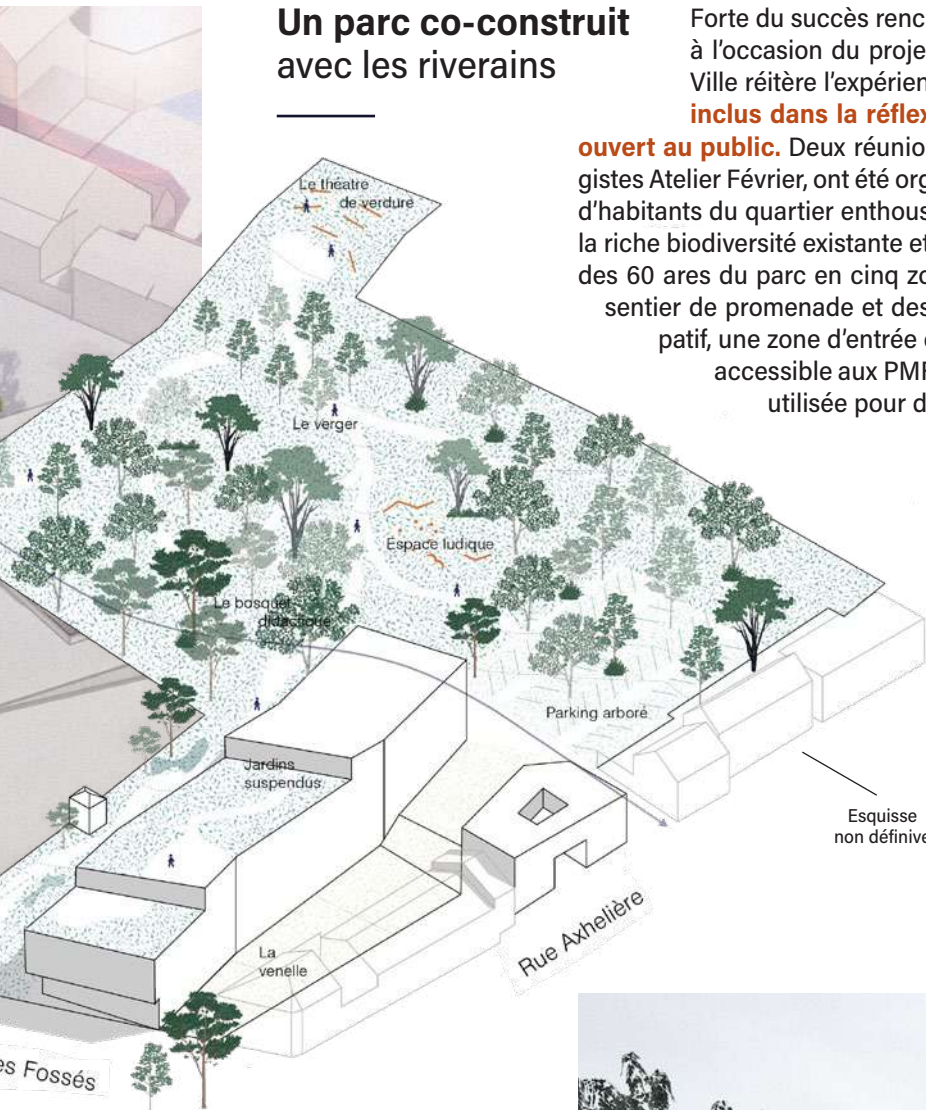
Dates clés du chantier

- Dépôt du permis d'urbanisme : **décembre 2023**
- Soumission du dossier aux entreprises : **avril 2024**
- Attribution du marché : **août 2024**
- Démarrage du chantier : **septembre 2024**
- Fin du chantier : **2026**



60 ares du parc ouvert au public et structurés en cinq zones

Un parc co-construit avec les riverains



Forte du succès rencontré lors de la participation citoyenne organisée à l'occasion du projet d'aménagement du parc Poswick à Tihange, la Ville réitère l'expérience. **Les riverains de la cité administrative sont inclus dans la réflexion de l'aménagement du futur parc qui sera ouvert au public.**

Deux réunions, encadrées par le bureau d'architectes paysagistes Atelier Février, ont été organisées durant le mois de novembre en présence d'habitants du quartier enthousiastes. La réflexion menée, qui a tenu compte de la riche biodiversité existante et des besoins exprimés, a abouti à la structuration des 60 ares du parc en cinq zones : une zone verger, une zone boisée avec un sentier de promenade et des espaces de quiétude, une zone potager participatif, une zone d'entrée qui sera aménagée en espace de rassemblement accessible aux PMR, une zone parking qui pourra le cas échéant être utilisée pour des animations de quartier.

Gestion intégrée de l'eau de pluie et performances énergétiques

Toitures végétalisées // Citerne de récupération des eaux de pluie (WC) // Noues d'infiltration paysagères // Production de chaleur pour le chauffage par une pompe à chaleur air-eau // Ventilation hygiénique double flux à récupération à roue // Protections solaires passives et stores intérieurs réfléchissants // Isolation très performante (U = 0,15).

Qualité de travail, d'accueil et d'accès avec notamment 300 places de parking supplémentaires prévues dans le quartier

Le chantier en quelques chiffres

- Surface : 5700 m²
- Postes de travail : 225
- Parking voiture : 60 (sur site)
- Box vélo (personnel) : 12 p.
- Parking vélo (public) : 8
- Budget total : 15.484.000 € htva dont 5.146.000 € subsidiés





2.700.00 € pour lutter contre le sans-abrisme

La candidature portée par notre Ville et la Conférence des Élus Meuse-Condruz-Hesbaye à l'occasion de l'appel à projets « Territoires Zéro Sans-Abrisme » a été sélectionnée par le Gouvernement wallon qui a décidé de le subsidier à concurrence de 4.250.000 €. Pour les projets qu'elle développera sur Huy, la Ville disposera d'une enveloppe de 2.700.000 €. C'est le Service prévention qui sera chargé de porter les projets hutois qu'il a lui-même élaborés en concertation avec de nombreux partenaires tels : le Centre Local de la Promotion de la Santé Huy-Waremme, le Dispositif Housing First et Capteur Logement (Asbl Collectif Logement), le CPAS de Waremme, la Province de Liège et le Relais social de Liège.

Des logements et une équipe renforcée grâce aux 2.700.000 € subsidiés par le gouvernement wallon

Mise en place d'une équipe d'intervention

« À Huy, une bonne vingtaine de bénéficiaires dont une quinzaine de sans-abri fréquentent notre Accueil de jour rue de la Résistante », explique Mireille D'Alessandro, la coordinatrice du Service prévention. « Les SDF sont des personnes mobiles chez qui la culture de la débrouille prime. Elles peuvent s'établir un moment chez nous puis se déplacer vers une autre commune. Aborder la problématique à l'échelle de l'arrondissement Huy-Waremme était donc nécessaire. **L'objectif que nous poursuivons sera d'apporter à ce public précarisé une amélioration qualitative de sa situation, ainsi que des perspectives positives autour de son projet de vie et d'insertion** ».

Concrètement, à quoi vont servir les 2.700.000 € alloués ? « À créer du logement et à engager du personnel pour constituer une équipe d'intervention. Celle-ci sera placée sous la coordination d'un « case manager » disposant d'une formation de psychologue et sera composée d'un(e) assistant(e) social(e), d'un(e) éducateur(trice) et d'un(e) infirmier(e). L'équipe d'intervention aura la possibilité d'activer toutes les aides sociale, médicale, judiciaire, à la formation ou à l'emploi possibles pour permettre au bénéficiaire de se remettre en ordre d'un point de vue administratif et de se réinsérer dans la société. Cette équipe pluridisciplinaire aura aussi pour mission d'accompagner les bénéficiaires dans leurs assuétudes car le sans-abrisme génère souvent une dépendance à l'alcool ou aux substances illicites. Enfin, le dispositif prévoira l'organisation de maraudes ».



Entretien avec Mireille D'Alessandro, la coordinatrice du Service prévention, qui nous éclaire sur les futurs projets.

Création de huit logements

« Nous allons effectuer d'importants travaux dans une maison appartenant à la Ville située au n°4 Porte des Maillets », poursuit Mireille D'Alessandro. « Le projet est d'y **créer quatre kots individuels et quatre logements destinés à accueillir des mamans et leur(s) enfant(s)**. L'occupation du kot ne pourra excéder six mois sans possibilité de domiciliation. Un bureau pour la cellule d'intervention et un autre dédié à la réduction des risques y seront aussi aménagés ». Reste que le projet supra-communal permettra aussi la création d'un abri de jour et de nuit à Waremme, la mise en service d'un bus itinérant destiné à aller à la rencontre des personnes précaires dans les zones semi-urbaines et rurales ou encore le développement d'une application à destination des professionnels du secteur.



Rencontre avec « Pépère Crosseur », un Hutois de 55 ans qui a sollicité le Service prévention et son équipe.

« L'équipe du Service prévention est formidable »

L'Accueil de jour organisé par le Service prévention est un espace de respiration, d'écoute et de chaleur très apprécié de la vingtaine de personnes qui s'y rend chaque jour. Parmi eux, « Pépère Crosseur », comme il souhaite qu'on le nomme. « J'habite dans la rue ou parfois chez des connaissances contre rétribution », explique celui qui est né à Huy il y a 55 ans « ... dans un milieu

alcoolique où j'étais confronté aux bagarres et aux disputes. Mais j'ai tout de même décroché un diplôme en batellerie, à Huy 1, et j'ai aussi travaillé dans le domaine des lignes à haute tension. Puis j'ai eu un accident de travail et j'ai progressivement perdu pied, cédant aux tentations destructrices que sont l'alcool et la drogue. Grâce au Service prévention, heureusement, je reprends du poil de la bête. **L'équipe est formidable, accueillante, chaleureuse, patiente. Elle m'accompagne dans mes démarches, me conseille utilement. Chaque jour à 10h, je suis devant la porte de l'Accueil de jour. C'est un rendez-vous de la journée très important pour moi car je peux y prendre une tasse de café, un bol de soupe, une douche, laver mon linge et me réchauffer.** Mais là, bientôt, je vais rentrer dans un centre d'accompagnement parce que je veux sortir de cette spirale. Je veux apprendre à bien vieillir pour pouvoir retrouver un logement et profiter encore longtemps de ma fille et de ma petite-fille ».



Ils œuvrent au quotidien pour les plus démunis

L'ACCUEIL DE JOUR, rue de la Résistance, 2, est ouvert en hiver du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et le samedi de 11h à 13h. **1** Ville de Huy / Prévention, 085/23 05 05 prevention@huy.be **FB** Prévention - Ville de Huy

Une partie de l'équipe du Service prévention de la Ville, de gauche à droite : Cristina, Françoise, Franca, Didier, Julie, Marine, Stéphane, Ludivine, Nicolas, Burim et Geoffrey. Font aussi partie de l'équipe : Mireille, Laura, Audrey, Julien, Caroline, Alexandre, Serge, Rachel, Jean-Philippe, Amor, Nemet, Jean-Luc et Patricia.



Collecte de vos sapins de Noël dénudés début janvier

La Ville proposera, comme chaque année, une collecte gratuite des sapins de Noël. Ceux-ci devront être débarrassés de leurs décorations et déposés la veille au soir du jour de la collecte ou le matin avant 8h. **Collectes : 08 JAN : rive gauche // 09 JAN : centre ville // 10 JAN : Tihange haut et bas ainsi que la Sarthe // 11 JAN : Ben, Ahin, Gives, Solières et Saint-Léonard**

Que deviennent ensuite vos sapins ? Récoltés par les services de la Ville, ceux-ci seront tous valorisés ! En effet, depuis près de 20 ans maintenant, une partie est broyée en interne et le broyat est utilisé par le Service parcs et plantations comme mulch (couche de matériaux étendue sur le sol) principalement dans les allées du parc Vierzet. Une autre partie est évacuée chez Intradel qui la valorise de son côté.

i 085/21 78 21 - environnement@huy.be

Analyse thermographique de votre bâtiment par nos écopasseurs

La thermographie infrarouge permet la réalisation de mesures thermiques où d'infimes variations de température sont représentées avec précision. **Elle permet de détecter des défauts d'isolation et les fuites thermiques d'un logement.** L'analyse menée permet alors de conseiller, orienter vers des remédiations adéquates. Le montant de l'analyse thermographique est de 76 € (durée 2h). Une info ? Un RDV ? Contactez le Service écopasseur de la Ville. **i** 085/21 78 21 - ecopasseur@huy.be



Huy adhère à la campagne « Ce soir c'est burger rapport du GIEC »



Alors que la COP28 s'est tenue début décembre à Dubaï, la Ville de Huy a adhéré à la campagne « Ce soir c'est burger rapport du GIEC » mise en place par le Green Office de l'ULiège. Cette campagne a pour but de **simplifier la lecture du rapport et de conscientiser la population aux changements climatiques.** Des affiches de cette campagne ont été placées dans les bureaux de l'administration accessibles au public.

i www.green-office.uliege.be ou via le QR-code ci-dessus.

Une prime communale pour une ventilation mécanique

Installer une ventilation mécanique contrôlée dans votre maison est **prise en compte en tant que travail économiseur d'énergie.** Une prime régionale existe pour cette installation et un supplément de 10 % de la prime régionale (limités à 500 €/logement) est octroyé comme prime communale.

i 085/21 78 21 - ecopasseur@huy.be

Commerces



NEW ! Joe's cookers
Tartes et quiches artisanales
Rue Sous-le-Château, 4



NEW ! Rosa
Institut de beauté
Rue des Fouarges, 6



NEW ! Zeeman
Vêtements, linge de maison...
Avenue du Bosquet, 41



DÉMÉNAGEMENT ! Park Life
Sports de glisse, streetwear, streetart...
Rue des Fourages, 6

Fêtes vos achats à Huy *

L'offre commerciale à Huy est riche et diversifiée. À l'heure où la tentation de céder aux sirènes des grandes plateformes en ligne est forte, il semble plus que nécessaire d'accorder notre

confiance à tous ceux qui, grâce à leur activité, participent à animer notre ville et à créer de l'emploi. La période de fin d'année, moment propice à l'achat de cadeaux ou à la réalisation de repas de fête, mais aussi au quotidien, privilégions nos commerçants, leurs produits, leur sens de l'accueil et leurs précieux conseils.

i www.visithuy.be/commerces

Vous êtes commerçant hutois et vous n'êtes pas encore repris sur la plateforme ? Inscrivez-vous, c'est gratuit !

i 0495/92 89 39 - commerce@visithuy.be



CHR : le consentement libre et éclairé



Le consentement **libre** et **éclairé** fait partie de vos droits fondamentaux. **Libre**, parce que vous acceptez un traitement thérapeutique sans pression aucune (familiale, sociale, médicale, religieuse...). **Éclairé**, parce que vous avez reçu toute l'information dont vous avez besoin dans un langage accessible.

Au sein du CHR de Huy, nous avons décidé de tout mettre en œuvre pour vous assurer que vous êtes partenaire de vos soins en toute compréhension et confiance. Pour en savoir plus, consultez la brochure sur **i** www.chrh.be ou via le QR-code ci-contre !





Une fresque en hommage aux femmes

Le collège communal a répondu favorablement à la demande d'installation d'une fresque sur le mur de l'ancienne piscine extérieure, quai d'Arona. Cette œuvre signée Sou-lira Kerri et imaginée par le collectif Créatrices8 (composé de membres de Vie féminine et du Centre culturel de Huy) vise à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public. Elle sera reproduite sur un panneau de 10m² et placée à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes au début du mois de mars prochain.

Conférences à l'UTD, calendrier de ce début d'année

L'Université du Temps Disponible organise des activités de loisir à destination de personnes disposant de temps libre pour favoriser leur enrichissement intellectuel et culturel. Outre les ateliers, les cours, les excursions et les voyages, l'UTD propose des conférences. Pour ce début d'année 24, pointons : **11 JAN > Pérou, la Mémoire Inca, par Dany Marique - 22 JAN > Du roman à l'écran, les formes de l'adaptation, par Claude Piette - 08 FÉV > Alan Turing, un génie sacrifié, par Claude Viroul - 19 FÉV > Promenade sur la Via Appia, par Catherine Courtois.** À 14h30. 3€/membre - 5€/non membre. **i** UTD, rue Sous-le-Château, 37 à Huy. 085/25 44 59.

Goûters du Bel Âge Hutois, calendrier 2024

Les goûters dansants organisés par le Bel Âge Hutois à l'école de Huy-Sud sont un rendez-vous apprécié **de nos aînés qui peuvent déjà pointer les dates de 2024 : 06 JAN - 03 FEV - 02 MARS - 06 AVR - 04 MAI - 08 JUIN - 07 SEP - 05 OCT - 02 NOV - 07 DÉC.**

i Ville de Huy/Affaires sociales, 085/21 78 21.

Téléphérique : la Régie foncière recrute



Vous rêvez de décrocher un job hors du commun à Huy? La Régie foncière hutoise est à la recherche de professionnels pour former une équipe dynamique et passionnée :

1 Responsable technique du téléphérique (CDI)

2 ouvriers qualifiés (CDI)

(électromécaniciens, électriciens, mécaniciens)

1,5 Agents d'accueil (CDD)

1 Agent d'entretien (CDD).

i www.huy.be/actualites/telepherique-la-regie-fonciere-recrute





Le Conseil des Enfants est installé

Photo © VDH

Le 22 novembre dernier, c'est à l'Hôtel de Ville que les jeunes du Conseil des Enfants ont reçu leur écharpe officialisant ainsi leur engagement dans cette démarche citoyenne. Encadrés par les animateurs d'Infor Jeunes, Elanor, Louise, Shaïna, Nina, Mélissa, Victoria et Natéo se sont engagés à défendre les droits des enfants et à développer des projets dans l'intérêt des jeunes de la commune.

Citoyens & Noces



Époux Lambrette-Grégoire - Noces de Diamant

Jules Lambrette, né à Saint-Jean-Geest le 6 août 1942, et Jeanine Grégoire, née à Marneffe le 23 novembre 1942, se sont mariés à Huy le 19 octobre 1963. Les époux résident rue Poyoux-Sarts.

Maison de l'Enfant : accueil extrascolaire & école des devoirs

La Maison de l'Enfant prend en charge vos enfants de 2,5 à 14 ans, du lun. au ven., dès leur sortie d'école et jusqu'aux locaux de la Maison de l'Enfant à l'école d'Outre-Meuse (car communal). Après avoir pris un goûter compris dans le tarif journalier, les enfants réalisent leurs devoirs avec l'aide d'un encadrant. Lorsque les devoirs sont finis, une multitude de jeux en tout genre est accessible et ce, jusqu'à 18h30. **i** La Maison de l'Enfant, 085/25 41 76 - aes@petitapetit.group

54^e campagne des Iles de Paix Récolte de fonds & de sensibilisation

12, 13 & 14 JAN Solidarité !

Pendant trois jours, le grand mouvement citoyen d'Iles de Paix lancera sa campagne et des milliers de volontaires se mobiliseront pour défendre une alimentation plus durable. L'argent récolté cette année financera de nombreux projets d'agriculture familiale au Pérou mais également au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, en Bolivie et en Tanzanie. **i** 085/23 02 54 - www.ilesdepaix.org

Fermeture des bureaux durant les fêtes

Administration communale : 25, 26, 29 DÉC & 01 et 02 JAN
// Bibliothèque, ludothèque et EPN : 23, 26, 29, 30 DÉC & 02 JAN // Centre culturel : 23 DÉC > 02 JAN inclus // Office du Tourisme : 24, 25, 31 DÉC et 01 JAN.



Photos © Colguy

Époux Palluoto-Cheller - Noces d'Or

Antonio Palluoto, né à San Martino (Italie) le 16 juin 1947, et Libera Cheller, née à Vico del Gargano (Italie) le 2 mars 1954, se sont mariés à Marchin le 27 octobre 1973. Les époux résident rue Ernest Malvoz.



Photo © MND

Un subside régional complémentaire pour le téléphérique

Dans le cadre de la reconstruction du téléphérique, une subvention d'équipement touristique de 1.154.038,47 € vient d'être accordée par le Gouvernement wallon à la Ville de Huy. Cette aide régionale complémentaire est liée aux découvertes imprévisibles de défauts de structure entraînant un renchérissement des prix et à l'ampleur du dossier face aux budgets disponibles. [i https://vu.fr/zVgNr](https://vu.fr/zVgNr)



Les défunts inhumés avec leur animal de compagnie

Le Gouvernement wallon vient de légiférer de sorte qu'il est désormais possible d'inhumer conjointement un défunt et les cendres de son animal de compagnie, moyennant certaines dispositions. Cette volonté peut être honorée si l'animal est mort avant le défunt car l'inhumation doit être réalisée dans le même temps. Les cendres accompagnant le défunt doivent être déposées dans un cercueil en caveau, dans une cellule de columbarium ou en cavurne. [i https://vu.fr/TjxTZ](https://vu.fr/TjxTZ)

Nouvelle mesure contre la discrimination au logement



Parmi les mesures décidées par la Wallonie pour lutter contre les discriminations au logement, les contrôles-mystère entrent en vigueur dès le 1er janvier 2024. Il s'agira de tests effectués par l'administration régionale. Une procédure administrative peut être initiée en cas de plainte, après un test révélant une pratique discriminante ou à la suite d'une annonce publiée présumant une pratique discriminante. Lorsque l'administration conclut à l'existence d'une discrimination, le procureur du Roi est avisé. S'il ne se saisit pas du dossier, l'administration peut poursuivre la procédure administrative qui peut aboutir à une réprimande ou à des amendes. [i https://vu.fr/nCCGz](https://vu.fr/nCCGz)



Pour des fêtes de fin d'année en toute sécurité

Des patrouilles pour sécuriser les commerces

Les fêtes sont synonymes d'affluence dans les commerces et donc de tiroirs-caisses mieux remplis. Cela peut créer une insécurité chez certains commerçants. « *Même si statistiquement nous ne rencontrons pas plus de faits de vol à cette période, nous allons dédier une patrouille exclusivement à la surveillance des zones commerciales à Tihange, Ben-Ahin et dans le centre-ville* », explique le commissaire divisionnaire Jean-Marie-Dradin. « Cette visibilité policière rassurera le commerçant et le citoyen et dissuadera les personnes mal intentionnées de passer à l'acte », appuie le Bourgmestre ff Éric Dosogne.

Conseils utiles pour protéger votre maison

Vous partez réveillonner à l'extérieur et vous ne disposez pas d'un système d'alarme ? Veillez à en informer vos voisins, laissez une lampe allumée pour simuler une présence, ne laissez aucune fenêtre entre-ouverte, ne pas signaler votre absence sur les réseaux sociaux...

i www.police.be/5295/ - Appel urgent : 101 (Police)
Information générale - 085/270 900
Appel urgent ambulance ou pompiers : 112



Pas d'alcool ou de stupéfiant au volant



En dépit des nombreux efforts en la matière, la conduite sous influence d'alcool et/ou de stupéfiants reste l'une des causes principales d'accidents de la circulation. Un trop grand nombre de conducteurs persistent à prendre le volant en étant sous influence. La campagne BOB sensibilise à cette problématique. Elle s'étend du 01 DÉC au 29 JAN 2024. Du vendredi 12 JAN à 18h au lundi 15 JAN 24 à 06h, se déroulera le « week-end » sans alcool. Durant cette période, la Zone de Police effectuera de nombreux contrôles alcool aux quatre coins du territoire hutois et ce, tant de jour que de nuit. Vous n'avez pas de BOB à votre disposition ? Faites appel à un taxi ; contactez les Responsable Young Drivers (uniquement nuit du Nouvel An) via le 0902/69 669 (1 €/min), entre minuit et 6h ; dormez sur place ou dans votre voiture.

Rappel des amendes/sanctions* : taux d'alcoolémie 0,22 mg/l < 0,35 mg/l : perception immédiate / transaction 179 € + 10,02 € + remise du permis de conduire et interruption de conduite de 3h. Test salivaire (stupéfiants) positif : PV + interdiction de conduire de 12h + retrait immédiat du permis de conduire 15 jours.

* Retrouvez l'ensemble des amendes/sanctions via le QR Code ci-dessus.

Boire ou conduire, il faut choisir !

Agenda



Les Plaisirs de Noël



Patinoire de glace & village HORECA

À FAIRE > 07 JAN Familial !

Les Plaisirs de Noël vont rendre vos fêtes de fin d'année et les vacances d'hiver de nos enfants plus féeriques encore. Cœur battant du programme d'animation, la Grand-Place accueille une patinoire de glace de 400 m², un village de chalets HORECA et un chalet savoyard.

Village HORECA & soirées à thème

Accessible lun. et mar. de 15h à 22h ; mer., jeu. et dim. de 12h à 22h ; ven. et sam. de 12h à 1h. Programme : 22 DÉC > DJ Max Halut & Max Ott // 23 DÉC > Natacha (Christmas Jazz) // 29 DÉC > DJ Tawfik (années 2000) // 30 DÉC > Favélas Brother Tam-tam & DJ set duo // 05 JAN > DJ Tawfik (guinguette chansons françaises) // 06 JAN > Favélas Brother Tam-tam & DJ set duo (clôture).

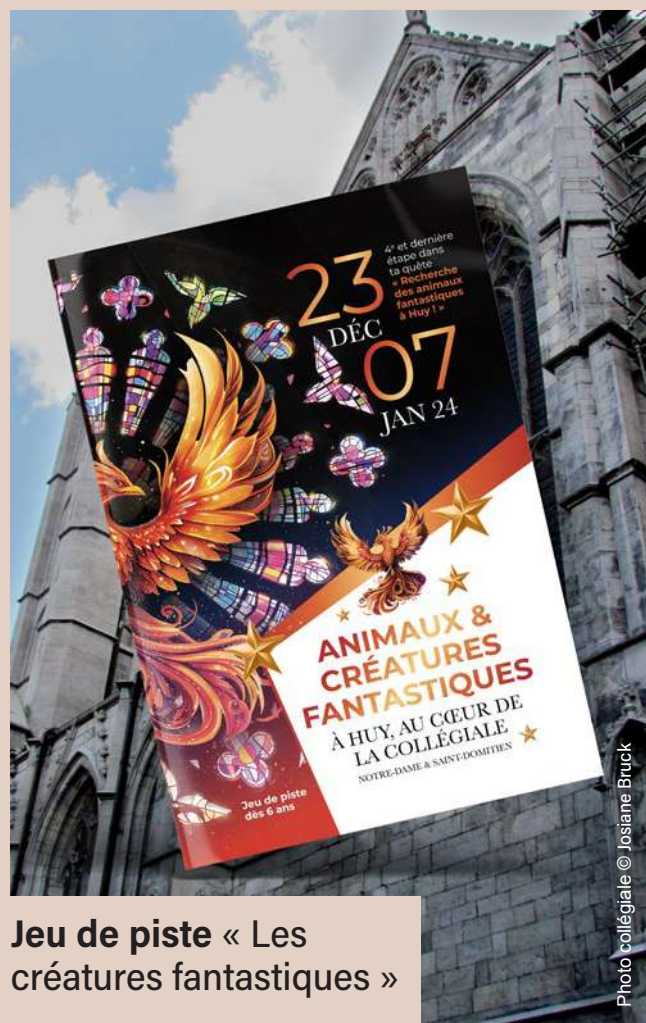
Patinoire de glace

Du dim. au jeu. de 11h à 20h30 ; ven. et sam. de 11h à 22h ; 24 et 31 DÉC de 11h à 16h, 25 DÉC et 01 JAN de 13h à 20h30. Tarifs : 8 € ; 6 €/ - de 12 ans ; 4,50 €/p. (groupe à pd. 6 p. si membres de la famille vivant sous le même toit, associations ou anniversaires) ; 80 €/abo. avec location patins ; 60 €/abo. sans location patins. Patins, jeux et casques compris dans le prix.

i FB Plaisirs de Noël - Huy - 0472/28 74 08
patinoiredehuy@gmail.com

Chalet savoyard

Plats montagnards. Réservation : O'Malley - 0494/61 06 41.



Jeu de piste « Les créatures fantastiques »

À FAIRE > 07 JAN Familial !

Collégiale

La collégiale abrite des créatures fantastiques en tous genres. Venez les débusquer à l'occasion d'un jeu de piste inédit et remportez votre badge phoenix de « super enquêteur ». Il s'agit du 4^e et dernier livret-parcours « recherche des animaux fantastiques à Huy » qui clôture la saison touristique 2023. Disponible à la collégiale et à l'Office du Tourisme. Tous les jours, sauf le lun., de 10h à 12h et de 13h à 16h. Gratuit. Dès 6 ans.

i www.visithuy.be - 085/21 29 15
tourisme@huy.be

À FAIRE > 07 JAN Expo

« Chemin de Noël de Nazareth à Bethléem »

Des sculptures grandeur nature et des classiques de l'art. Tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 12h et de 13h à 16h. Entrée libre.

Collégiale // 0495/64 45 51 - www.collegialedehuy.com

À FAIRE > 07 JAN Galerie éphémère

Exposition d'œuvres de Boris Mestchersky, Nada Ursa et Anastasio Marquez. Tous les jours : 10h > 18h.

Rue des Rôtisseurs, 2 // 0493/36 19 38



Détails & agenda actualisé
> www.huy.be/evenements



Photo © VDH / Service communication

Noël au musée décorations & 2 expos

À FAIRE > 07 JAN Familial !

Musée communal et Le Nouvel Essor

Décorations de Noël, exposition de jouets anciens et de l'Académie des Beaux-arts. **27 DÉC et 03 JAN à 14h30** : démonstration du fonctionnement de certains jouets. Du mar. au dim. de 14h à 17h ; fermé les 24, 25 et 31 DÉC et 01 JAN. Entrée libre.

i Rue Vankeerberghen, 20
www.huy.be - 085/23 24 35

À FAIRE > 24 DÉC Expo « Petits trains et féeries »

Illuminations et décors enchanteurs créés par l'ASBL Christmas Dreams. De 10h à 18h (le 24 DÉC de 10h à 17h). Entrée payante. Gratuit - de 6 ans ou sur présentation du ticket d'entrée à la patinoire.

Espace St-Mengold, place Verte // event@huy.be - www.huy.be

25 DÉC Églises en lumière

Parcours de fête de 15h à 18h. Gratuit

Collégiale, églises St-Pierre et St-Remi // 085/55 92 04 - www.aphuy.com

22 & 29 DÉC La vieille ville aux flambeaux

Visite guidée. À 18h30. Tarifs : 5 € - gratuit pour - 6 ans.

Vieux Huy, au départ de l'Office du Tourisme, quai de Namur, 1 // Réserv. : 085/21 29 15 - www.visithuy.be

Activités 100% culturelles



Centre culturel © Dominique toute seule

À l'agenda du Centre culturel

03 JAN Dominique toute seule

Spectacle jeunesse dès 7 ans. À 15h.

07 JAN Bluesy Mary

Concert apéritif. Quatre musiciens proposent une fusion entre la musique classique et le jazz. À 11h.

11 JAN Tokyo, au pays des extrêmes

Exploration du Monde et précisément du Japon qui fascine autant qu'il intrigue. À 20h.

17 JAN Parcours d'artistes 2024

Rencontres préparatoires. Projet collectif qui se dessinera avec vous au rythme d'une rencontre mensuelle. À 18h.

20 JAN Matins du livre

Sarah Mansuri & Éloïse Steyaert. À 10h30.

20 JAN Didier Laloy Symphonic

Une création exceptionnelle, rencontre entre l'accordéon diatonique et un orchestre symphonique. À 20h.

i Avenue Delchambre, 7a à Huy
085/21 12 06 - www.centrecultureldehuy.be

À l'agenda de l'Atelier Rock

19 JAN La Nuit du Rock

20 JAN Curiosity - The Cure tribute

26 JAN I H8 Camera + Tokyo Witch

02 FÉV Shake Shake Go + OK Panda

i Quai Dautrebande, 7
0495/46 58 89 - www.atelierrock.be



LIBRAIRIE
L'OURS
à LUNETTES



GRAND PLACE, 9
4500 - HUY



LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 18H



beobank

UNE BANQUE S'OUVRE À VOUS, NOUS GÉRONS :

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

(ACHAT, CONSTRUCTION, RÉNOVATION, REFINANCEMENT)

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

(REGROUPEMENT, PRÊT VOITURE, DIVERS PROJETS)

PLACEMENTS & GESTION DES COMPTES

(GESTION ACTIVE DE PORTEFEUILLE)

ASSURANCES VIE & IARD

(AUTO, MOTO, HABITATION, RESPONSABILITÉ CIVILE,
ASSURANCE OBSÈQUES)



Agence de Huy

SRL SCHUTZ Finances - Agent lié

9, Quai d'Arona

4500 Huy

+32 85 53 00 10

agenthuy@beobank.be

Numéro d'entreprise : 0723.506.964 - RPM Huy

Pour les fêtes, offrez du chocolat belge de qualité !

Ballotins • Coffrets de Noël • Marrons glacés • Truffes



CHOCOLATIER NEUHAUS HUY

Rue des Brasseurs, 6 • 4500 Huy

Tel : 085 23 19 31 • Email : marinaienco@hotmail.com



Résidence Notre-Dame

Prendre soin de vous est notre priorité !



Maison de repos & Maison de repos et de soins
Court-séjour • Résidence-Services
Centre d'accueil et de soins de jour sécurisé

Avenue de la Croix-Rouge, 1 - 4500 Huy
Tél : 085/24.40.50 - notre-dame-huy@acis-group.org

MG Security

FERRONNERIE • COFFRE-FORT • SERRURERIE



COFFRE-FORT - A2P-VDS - OUVERTURE - RÉPARATION
VENTE NEUF/OCCASION - ANTI-FEU - DÉMÉNAGEMENT
ARMOIRE BLINDÉE - DÉPANNAGE - SERRURERIE

Technicien agréé CAMCA - 30 ANS d'expérience

TÉL : 0493/48 24 46

Rue d'Angleterre 13 - 4500 Huy
mg-security@hotmail.fr - www.mgsecurity.be



MENUISERIE
INTERIEURE &
EXTERIEURE
SPRL

Nad Aménagements

www.nadamenagements.be
GSM: 0496/ 273 766 ♦ Fax: 085/ 251 885
nad.amenagements@gmail.com
10, rue du Chrestia - 4500 HUY



Tout ce que vous
cherchez à Huy
se trouve sur
www.visithuy.be



visithuy

Pharmacie

DUCHÈNE - COLINET

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
pensez aux commerces de proximité



www.pharmacieduchencolinet.be

Rue Neuve 33, 4500 Huy

